



Conditions Particulières du Produit – Services OnDemand Adobe Campaign pour les Déploiements Hybrides : Cloud Messaging et Messagerie Transactionnelle (2016v1.1)

1. Conformité aux Règles Applicables.

1.1 Le Client est seul responsable du respect des Règles Applicables et des dispositions ci-dessous, dans le cadre de l'utilisation des Services OnDemand décrits dans les présentes CPP :

- (A) Le Client fournira aux destinataires les moyens de se désabonner et de ne plus recevoir, par la suite, de communications commerciales par courrier électronique.
- (B) Le Client enverra des courriers électroniques uniquement (1) aux destinataires dont le consentement a été obtenu par le Client ; ou (2) aux destinataires avec lesquels le Client entretient une relation d'affaire ou commerciale que les Règles Applicables ou la loi applicable considère constituer un consentement implicite à la réception de courriers électroniques.
- (C) Le Client remplira les champs « De » et « Objet » des communications électroniques avec des informations véridiques, exactes et non équivoques.
- (D) Le Client utilisera des techniques d'authentification fiables (p. ex. : SPF/senderID, DK/DKIM) pour les noms de domaine utilisés pour l'envoi des communications électroniques.

1.2 Le Client est seul responsable de l'obtention, auprès des utilisateurs finaux, de tous les consentements, habilitations et accords nécessaires en vertu des Règles Applicables, pour toutes données collectées par le biais d'Adobe Campaign. Le Client reconnaît qu'Adobe n'agit qu'en qualité de « sous-traitant » ou d'« intermédiaire du traitement des données » au nom du Client et que le Client est le « responsable de traitement » ou assume un rôle équivalent en vertu des lois applicables en matière de protection de la vie privée ou de protection des données personnelles (y compris de la directive européenne 95/46 si le Client est un résident de l'Union Européenne).

2. **Déploiement Hybride.** Les Services OnDemand décrits dans les présentes CPP sont exclusivement réservés aux Clients qui disposent d'une licence valide pour le Logiciel OnPremise d'Adobe Campaign.

3. **Messagerie Transactionnelle.** Le Service OnDemand de Messagerie Transactionnelle peut être concédé sous licence uniquement aux Clients qui disposent également d'une licence pour le Service OnDemand Cloud Messaging et les Serveurs Dédiées.

4. **Image Serving.** Image Serving peut uniquement être utilisé pour fournir des images intégrées dans un courrier électronique.

5. **Données du Client.** En complément de la définition figurant dans les Conditions Générales, et pour les besoins des présentes CPP, le terme « Données du Client » désigne également les informations collectées à partir de courriers électroniques, sms, ou d'autres moyens de communication résultant de l'utilisation des Services On-demand.

6. **Mises à niveau ou Mises à jour.** Adobe fournira au Client un accès, sans frais supplémentaires, aux mises à niveau et améliorations généralement disponibles pour les fonctionnalités actives des Services OnDemand. Avec certaines nouvelles versions d'Adobe Campaign, qui incluent des changements aux Services OnDemand, ou avec des mises à niveau des fonctionnalités actives des Services OnDemand, l'achat de services professionnels ou de conseil par le Client peut se révéler nécessaire s'il choisit de migrer ses personnalisations ou configurations antérieures vers la nouvelle version ou la mise à niveau.

7. **Erreur de Livraison.** Adobe n'assume aucune responsabilité quant à la non-remise de tout message survenant en raison d'erreurs dans les adresses email, d'avis de non-distribution définitive ou temporaire ('hard bounces' / 'soft bounces'), de filtres appliqués aux courriers électroniques par les clients, aux listes noires d'adresses électroniques, etc. De telles erreurs peuvent également porter atteinte aux performances de remise des courriers électroniques. Adobe n'est pas responsable des dégradations provoquées par ces erreurs.

8. Définitions.

8.1 L'expression « **Règles Applicables** » désigne l'ensemble des directives, réglementations, codes, et règles applicables.